

Annexe F1a des lignes directrices pour les appels à propositions

GRILLE DE VERIFICATION ET D'ÉVALUATION D'UNE NOTE CONCEPTUELLE

APPEL À PROPOSITIONS :
BEL23010-10007

I. DONNÉES D'IDENTIFICATION

Grille complétée par :		
Numéro d'appel à propositions :		
Intitulé de l'action :		
No Navision		
Nom du demandeur :		

II. VERIFICATION

	Oui	Non
1. Vérification Administrative		
1. Les instructions sur la note conceptuelles ont été suivies.		
2. La déclaration du demandeur est remplie et signée.		
3. L'annexe Aa (demande de subside 1ier tour) est complété et signé		
4. La proposition est dactylographiée et dans la langue requise.		
5. Le formulaire on-line du site www.submit.be est complété.		
6. Les annexes requises sont jointes.		
2. Vérification de recevabilité		
7. Le demandeur (et les co-demandeurs) rempli(ssent) les critères de recevabilité visés au point 2.1.1. (1) des lignes directrices		
8. Le demandeur ne se trouve pas sur une liste d'exclusion Enabel (motif d'exclusion no.6) ou sur une liste de sanctions financières, BE, UE ou UN (motif d'exclusion no. 7)		

9. Le statut juridique du demandeur et des codemandeurs correspond aux exigences des lignes directrices.		
10. L'action sera mise en œuvre dans la/les régions éligibles		
11. L'action et les activités proposées sont recevables au titre du point 2.1.3 des lignes directrices		
12. La durée de l'action est comprise entre 24 et 30 mois (durée minimale et maximale autorisée).		
13. La cofinancement demandé se situe entre le minimum et le maximum autorisés (10-20%).		
Conclusion : la note conceptuelle est prise en compte pour l'évaluation ? OUI – NON Commentaires :		

III. EVALUATION

Lignes directrices de notation

La présente grille d'évaluation se subdivise en **rubriques** et **sous-rubriques**. Pour chaque sous-rubrique, il est attribué une note (ou score) comprise entre 1 et 5, conformément à l'échelle d'appréciation ci-dessous:

Score	1	2	3	4	5
Appréciation	Très insuffisant	Insuffisant	Moyen	Bon	Très bon

Ces notes doivent être additionnées pour obtenir la note totale pour la rubrique en question. Les notes totales des rubriques doivent être additionnées pour obtenir la note globale pour la note conceptuelle en question.

1 Pertinence de l'action	Note max	Note
14. Dans quelle mesure la proposition est-elle pertinente par rapport aux objectifs et résultats attendus de l'appel à propositions?*	5(x2)**	
15. Dans quelle mesure la proposition est-elle pertinente par rapport aux besoins particuliers et contraintes du(es) pays ou de la(des) région(s) cible(s) ? (Y inclus la synergie avec d'autres initiatives de la coopération belge et l'évitement de double emploi)	5(x2)**	

16. Dans quelle mesure les parties impliquées (bénéficiaires finaux, groupes cible) sont-elles clairement définies et choisies de manière stratégique ? Leurs besoins ont-ils été clairement définis et sont-ils convenablement abordés dans la proposition ?	5	
17. La proposition contient-elle des éléments spécifiques apportant une valeur ajoutée, tels que la promotion de l'égalité des chances et de l'égalité des sexes, les besoins des infirmes, les droits des minorités et les droits des populations indigènes ou l'innovation et de meilleures pratiques (ainsi que les autres éléments complémentaires mentionnés dans la section 1.2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs) ?	5	
18. Le demandeur dispose d'un plan Environnemental, Social et Gouvernance (ESG) de qualité (5 points seront attribués pour un plan ESG complet et pertinent, 0 point si aucun plan ESG n'est soumis)	5	
Note totale (1)	35	
2 Conception de l'action	Note max	Note
19. Dans quelle mesure la conception générale de l'action est-elle cohérente ? En particulier, reflète-t-elle l'analyse des problèmes, tient-elle compte des facteurs externes ainsi que l'engagement des parties prenantes concernées ?	5	
20. L'action est-elle faisable (accessibilité et sécurité des zones d'intervention) et logique par rapport aux objectifs et résultats escomptés ?	5	
21. Dans quelle mesure la solution proposée présente-t-elle une voie claire et réaliste pour passer à l'échelle supérieure, tant en termes de faisabilité technique que de viabilité financière ? Existe-t-il des mécanismes concrets, des partenariats et des modèles commerciaux ou institutionnels qui sous-tendent la stratégie de passage à l'échelle supérieure durable ?	5(x2)**	
22. Le système proposé s'aligne sur les stratégies et politiques publiques existantes ? L'innovation/projet est-elle soutenue localement et existe-t-il un ancrage local, en partenariat avec des institutions, qui permettrait de maintenir le projet après le financement ?	5	
23. L'innovation/projet est-elle alignée avec les priorités thématiques de l'Appel et de sa pertinence par rapport aux objectifs du portefeuille pays d'Enabel ?	5	
24. Dans quelle mesure le projet inclue une évaluation de l'impact socio-économique de l'innovation proposée ?	5	
Note totale (2)	35	
NOTE GLOBALE	70	

** Les notes seront multipliées par 2 en fonction de leur importance.

Seules les notes conceptuelles qui auront atteint la note minimum de 42 points sur 70 seront présélectionnées.

Et seules les notes conceptuelles qui auront atteint la note minimum de 6 points sur 10 pour le critère no 14, 15 et 21 seront présélectionnées.

Commentaires généraux (principaux points forts et points faibles)